



## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Interligue Classe A – SNIM Dériveurs

Dates complètes : **9-10 avril 2016**

Lieu : **Marseille – Base nautique du Roucas Blanc**

Autorité Organisatrice : **YCPR**

Grade : **5A**

### 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte tous les bateaux de la classe Classe A
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire jusqu'au samedi 9 avril sur notre site, les frais d'inscriptions devront être réglés au plus tard lors de la confirmation des inscriptions le samedi 9 avril.  
Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits d'inscription sont de : **10 €**

### 5. PROGRAMME

#### 5.1 Samedi 9 avril 2016:

9h confirmation des inscriptions - 11h briefing -12h30 mise à disposition

#### Dimanche 10 avril 2016

9h briefing

10h30 mise à disposition

17h Remise des prix

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du 9 avril 2016
- affichées selon la Prescription Fédérale

**7. LES PARCOURS**

Les parcours seront de type banane ou trapèze ou triangle à un ou deux tours

**8. CLASSEMENT**

**2 courses minimum** devront être validées pour valider la compétition.

**9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

**10. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires:

YCPR

Port de la Pointe Rouge BP 314 - 13269 Marseille cedex 08

Tel : +(33) (0) 4 91 73 06 75 Fax : +(33) (0) 4 96 14 07 16

Mail : [event@ycpr.net](mailto:event@ycpr.net)